

NMG annonce la clôture d'un placement privé totalisant 50 millions \$ US par le Fonds de croissance Canada et Investissement Québec

MONTREAL--(BUSINESS WIRE)--December 20, 2024--NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE PRESSE AMÉRICAINS OU DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Compagnie ») (NYSE : NMG, TSX. V : NOU) confirme qu'elle a clôturé ses placements privés du Fonds de croissance du Canada Inc. (« FCC ») et du gouvernement du Québec par l'entremise d'Investissement Québec (« IQ ») annoncé précédemment le 17 décembre 2024 (le « Placement privé ») représentant un montant total de 50 millions \$ US. Dans le cadre du Placement privé, CGF et IQ ont souscrit chacune à 19 841 269 actions ordinaires de NMG (les « Actions ordinaires ») au prix de 1,26 \$ US par action et à 19 841 269 bons de souscription d'actions ordinaires (les « Bons de souscription »), pour une contrepartie d'environ 25 000 000 \$ US.

Le produit du Placement privé est destiné à faire progresser l'ingénierie détaillée et spécifique aux équipements avec l'achat de certains articles à long délai de livraison, à soutenir les activités de la phase 2 du chemin critique ainsi qu'à couvrir les frais généraux et administratifs, le fonds de roulement et les coûts de financement.

Modalités des Bons de souscription

Chaque Bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire, de la décision d'investissement définitive à la date qui est de cinq ans à compter de la clôture du Placement privé, à un prix par action ordinaire de 2,38 \$ US. Conformément aux modalités et conditions des Bons de souscription, un détenteur ne peut exercer des Bons de souscription pour détenir plus de 19,9 % des Actions ordinaires émises et en circulation de la Compagnie, à moins d'obtenir, si requis au moment de l'exercice des Bons de souscription, l'approbation conditionnelle de la bourse canadienne sur laquelle les Actions ordinaires sont cotées, et, si applicable, l'approbation des actionnaires désintéressés.

Les Actions ordinaires et les Bons de souscription seront soumis à une période de détention de quatre mois en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Divulgarion liée à FCC requise dans le cadre du système d'alerte

Avant l'acquisition des Actions ordinaires et des Bons de souscription par FCC, FCC ne possédait ni ne contrôlait, directement ou indirectement, aucun titre de NMG.

Immédiatement après l'acquisition des Actions ordinaires et des Bons de souscription par FCC, FCC détient et contrôle 19 841 269 Actions ordinaires et 19 841 269 Bons de souscription. Si la totalité des 19 841 269 Bons de souscription sont exercés, FCC acquerrait la propriété et le contrôle de

39 682 538 Actions ordinaires, représentant environ 23,1 % des Actions ordinaires émises et en circulation, calculées sur une base partiellement diluée en supposant l'exercice complet des Bons de souscription par CGF seulement.

FCC a acquis les Actions ordinaires et les Bons de souscription à des fins de placement seulement et non dans le but d'avoir une incidence importante sur le contrôle de NMG. Selon les conditions du marché et d'autres facteurs, y compris en vertu de certains droits accordés à FCC en vertu de la convention des droits de l'investisseur datée du 20 décembre 2024 conclue entre NMG et FCC, FCC peut, de temps à autre, acquérir ou aliéner des titres supplémentaires de NMG, sur le marché libre, par convention privée ou autrement, ou acquérir des participations ou conclure des instruments financiers connexes impliquant un titre de NMG.

Une copie de la déclaration selon le système d'alerte de FCC concernant le Placement privé a été déposée sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca). Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir une copie de la déclaration, veuillez communiquer avec Mme Erin Flanagan, Première directrice, Gestion de placements du Fonds de croissance du Canada inc., le gestionnaire exclusif de FCC, à (514) 937-2772. Le principal lieu d'affaires de FCC est situé à l'adresse suivante : a/s Gestion de placements du Fonds de croissance du Canada Inc., 1250, boul. René-Lévesque ouest, bureau 1400, Montréal (Québec), H3B 5E9. Le siège social de la Compagnie est situé au 481, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints (Québec), J0K 3B0.

Divulgence liée à IQ requise dans le cadre du système d'alerte précoce

Immédiatement avant le Placement privé, IQ avait la propriété effective de, ou exerçait un contrôle ou une direction sur :

- i. 5 795 991 Actions ordinaires ; et
- ii. Un montant en capital de 12 500 000 \$ US de billets (les « Billets ») convertibles en parts (les « Unités ») composées chacune d'une Action ordinaire et d'une Action ordinaire de Bon de souscription, à un prix de conversion de 5,00 \$ US.

Les Billets expirent le 8 novembre 2025 et, à la suite de leur modification à compter du 1^{er} janvier 2023, portent intérêt au plus élevé des plus élevés des SOFR (Taux de financement à un jour garanti) de 3 mois de MEC, plus 5 % et 7 %. Les intérêts sont payables trimestriellement le dernier jour ouvrable de chaque trimestre depuis le 31 décembre 2022, et la Compagnie a l'option de payer les intérêts dus sur les actions ordinaires sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »), au prix du marché (tel que défini dans les politiques de la Bourse) des actions ordinaires, déterminé à la fin du trimestre sur lequel ces intérêts deviennent payables. Chaque unité pouvant être émise lors de la conversion des billets sera composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire supplémentaire au prix de 5,70 \$ US par action ordinaire pour une période de 24 mois suivant la conversion.

Immédiatement avant le Placement privé, les Actions ordinaires et les Billets en propriété effective d'IQ, ou sur lesquels IQ exerçait un contrôle ou une direction, représentaient, sur une

base non diluée, 5,15 % des actions ordinaires alors émises et en circulation, et 9,92 % des actions ordinaires émises et en circulation sur une base partiellement diluée, en supposant (i) la conversion des billets en 2 500 000 Actions ordinaires et 2 500 000 Bons de souscription ; (ii) l'émission de 968 245 Actions ordinaires en paiement des intérêts courus sur les Billets avant le placement privé ; et (iii) l'exercice des 2 500 000 Bons de souscription sous-jacents aux Billets dont IQ était la propriété effective, ou sur lesquels IQ exerçait un contrôle et une direction, seulement.

À la suite de la clôture du Placement privé, IQ détient la propriété effective de (i) 25 637 260 Actions ordinaires, ou exerce un contrôle ou une direction sur ceux-ci ; (ii) 19 841 269 mandats ; et (iii) un montant en capital de 12 500 000 \$ US de Billets représentant, sur une base non diluée, 16,84 % des Actions ordinaires émises et en circulation, et 28,89 % des Actions ordinaires émises et en circulation sur une base partiellement diluée, en supposant (i) la conversion des Billets en

2 500 000 Actions ordinaires et 2 500 000 Bons de souscription d'actions ordinaires ; (ii) l'émission de 968 245 Actions ordinaires en paiement des intérêts courus sur les Billets avant le placement privé ; et (iii) l'exercice des Bons de souscription dont IQ serait propriétaire, ou sur lequel IQ exercerait un contrôle et une direction à la suite de la conversion des billets, seulement.

IQ a l'intention de détenir ses actions ordinaires, ses Bons de souscription et ses billets à des fins de placement et pourrait, sous réserve de certaines conditions, y compris les conditions du marché, augmenter ou diminuer sa propriété effective (ou son contrôle ou sa direction sur), les Actions ordinaires et les titres convertibles, y compris par l'achat sur le marché, la convention privée, la nouvelle émission ou l'exercice de titres convertibles.

Une copie du rapport d'alerte concernant le Placement privé a été déposée sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca). Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir une copie du rapport, veuillez communiquer avec Isabelle Fontaine, Directrice principale, Médias et affaires gouvernementales, Investissement Québec, au 1-866-870-0437. Le siège social d'IQ est situé au 1195, avenue Lavigerie, bureau 060, Québec (Québec) G1V 4N3. Le siège social de la Compagnie est situé au 481, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, QC J0K 3B0.

Octroi d'options d'achat d'actions

NMG annonce également l'octroi de 25 000 options d'achat d'actions à Mme Chantal Sorel, la nouvelle administratrice de la Compagnie, conformément aux modalités du régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie. Chaque option permet au porteur d'acheter une action ordinaire de la Compagnie au prix de 2,33 \$ par action, avec une date d'expiration au 19 décembre 2029.

À propos de Nouveau Monde Graphite

Nouveau Monde Graphite est une société intégrée qui développe des opérations responsables d'exploitation minière et de fabrication avancée pour approvisionner l'économie mondiale en matériel d'anode actif carboneutre, qui alimente les véhicules électriques et les systèmes de

stockage de l'énergie renouvelable. La Compagnie cherche à établir une source pleinement intégrée de matériel d'anode actif en graphite au Québec, au Canada, du minerai aux matériaux pour batteries. Grâce à ses normes ESG enviabiles et à ses partenariats structurants avec des clients d'ancrage, NMG est en voie de devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries lithium-ion et de véhicules électriques en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://bit.ly/3UDrY3X>

Mise en garde

Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les énoncés qui sont abordés dans le paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Compagnie, constituent de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis, et sont fondées sur les attentes, les estimations et les projections au moment du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Compagnie au moment de ces énoncés, sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, économiques et concurrentielles. Ces estimations et hypothèses peuvent s'avérer incorrectes. De plus, ces énoncés prospectifs étaient fondés sur divers facteurs et hypothèses sous-jacents, y compris les tendances technologiques actuelles, la relation d'affaires entre la Compagnie et ses parties prenantes, la capacité d'opérer de manière sûre et efficace, la livraison et l'installation en temps opportun à des prix estimés de l'équipement soutenant la production, les prix de vente présumés pour le concentré de graphite, l'exactitude des estimations des ressources minérales, les taux de change et les taux d'intérêt futurs, la stabilité politique et réglementaire, les prix des produits de base et des coûts de production, la réception des approbations gouvernementales, réglementaires et tierces, des licences et des permis à des conditions favorables, la stabilité de la main-d'œuvre soutenue, la stabilité des marchés financiers et de capitaux, la disponibilité de l'équipement et des fournitures critiques, des pièces de rechange et des consommables, les diverses hypothèses fiscales, les estimations CAPEX et OPEX, toutes les projections économiques et opérationnelles relatives au projet, les infrastructures locales, les perspectives et opportunités commerciales de la Compagnie et les estimations de la performance opérationnelle de l'équipement, et ne sont pas des garanties de performance future.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus ou inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux anticipés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent, entre autres, les risques, les retards dans les délais de livraison prévus de l'équipement, la capacité de la Compagnie à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques rapporteront les avantages escomptés, la disponibilité de financement ou de

financement à des conditions favorables pour la Compagnie, la dépendance à l'égard des prix des produits de base, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques liés à l'obtention des permis nécessaires, la performance opérationnelle des actifs et des activités de la Compagnie, les facteurs concurrentiels dans l'industrie de l'extraction et de la production de graphite, les changements dans les lois et règlements affectant les activités de la Compagnie, y compris les changements dans la politique de la Chine concernant les restrictions sur les exportations de matériaux de graphite chinois, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque de change et de change, les développements technologiques et les conditions économiques générales, ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses en capital, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et les risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes se trouve dans la notice annuelle de NMG datée du 27 mars 2024, y compris dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR à www.sec.gov. Des facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient également avoir des effets défavorables importants sur les énoncés prospectifs.

Bon nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur, et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de fournir de l'information sur les attentes et les plans de la direction à l'égard de l'avenir. La Compagnie décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou d'expliquer toute différence importante entre les événements réels ultérieurs et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

De plus amples renseignements sur la Compagnie sont disponibles dans la base de données SEDAR+ (www.sedarplus.ca), et pour les lecteurs américains sur EDGAR (www.sec.gov), et sur le site Web de la Compagnie à l'adresse suivante : www.NMG.com

Contacts

MÉDIAS

Julie Paquet

VP Communications et Stratégie ESG

+1 450 757-8905, poste 140

jpaquet@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin

Directeur, Relations aux investisseurs

+1 450 757-8905, poste 993
mjasmin@nmg.com